



N° 136

Le 7 juin 1991

LE CANADA FÉLICITE LA ZAMBIE ET LA TANZANIE D'AVOIR SIGNÉ LE TRAITÉ SUR LA NON-PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, a félicité aujourd'hui les gouvernements de la République de Zambie et de la République Unie de Tanzanie, qui viennent de signer et de déposer des instruments d'adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

«Nous sommes très encouragés par ces initiatives qui vont contribuer au renforcement de la paix et de la sécurité dans la région. Nous espérons que d'autres pays d'Afrique australe qui n'ont pas encore signé le Traité le feront bientôt», a déclaré M^{me} McDougall.

Le Canada a toujours appuyé le Traité et croit fermement qu'il va continuer d'être un moyen efficace de contrôler la prolifération des armes nucléaires tout en assurant l'accès à la technologie nucléaire pour des fins pacifiques.

Jusqu'ici, plus de 140 pays ont signé le Traité. Madame McDougall a accueilli les initiatives de la Zambie et de la Tanzanie comme de nouveaux pas en avant vers la non-prolifération à l'échelle mondiale.

-30-

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le:

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874